

1. FEU, CLASSES & PROPAGATION

POUR MIEUX COMPRENDRE CE QU'EST LE FEU

Le feu est une réaction chimique d'oxydoréduction particulièrement exothermique. D'autres réactions similaires de la vie courante ne sont pas considérées comme feu en raison du non dégagement de chaleur. Exemple : rouille, respiration...

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR AVOIR UN FEU ?

Pour qu'un feu se produise, il faut qu'il y ait combinaison de ces trois éléments, qu'on appelle plus communément le triangle de feu.

- **Le combustible** : la substance dont les molécules vont se recombinaison avec l'oxygène. Exemple : bois, carton, essence, butane, etc...
- **Le comburant** : la substance qui va fournir l'oxygène. En général il s'agit de l'air ambiant.
- **L'énergie d'activation** : quantité d'énergie qu'il faut apporter pour démarrer la réaction. Elle peut avoir différentes origines : électrique, mécanique, chimique ou biologique. En général, elle est faible pour les gaz inflammables plus élevée pour les liquides inflammables, et encore plus élevée pour les solides combustibles.

COMMENT SE PROPAGE LE FEU ?

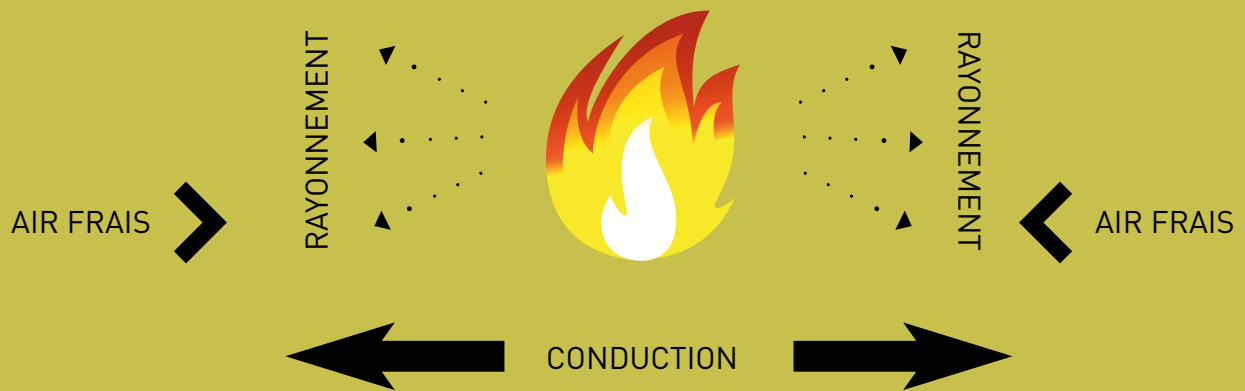
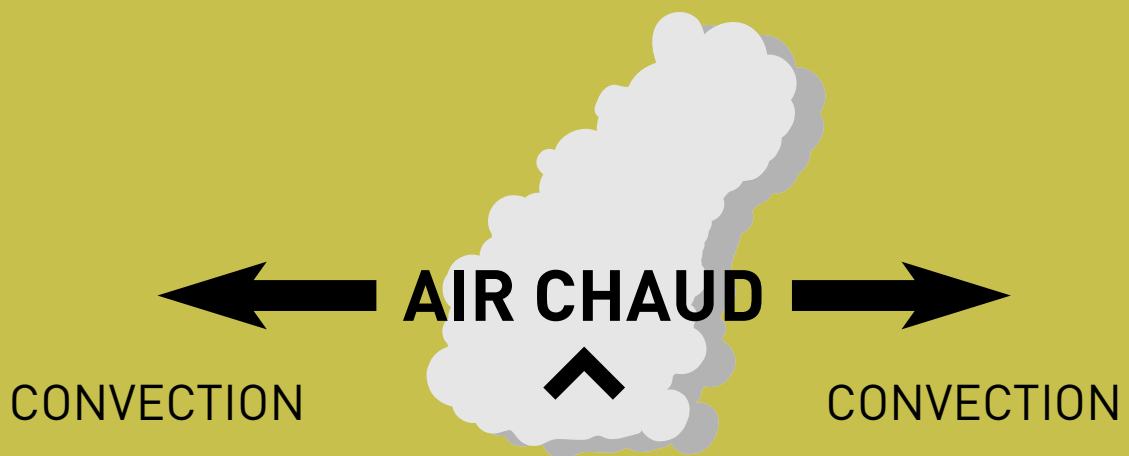
- **Conduction** : propagation du feu par contact direct entre les matériaux.
- **Convection** : propagation du feu par mouvement de fluides, principalement par les fumées.
- **Rayonnement** : propagation par onde infrarouge, sans support matériel. Exemple : chaleur du soleil.
- **Projection** : propagation par déplacement d'éléments en feu, suite à une explosion, ou à cause du vent, etc...

QUELS SONT LES TYPES DE FEU ?

Le feu a été catégorisé en différentes classes de feu, en raison des similitudes de comportement du feu constatées entre certains groupes de matériaux.

- **Feu de classe A** : feux de solides. Ces derniers brûlent par pyrolyse (décomposition en gaz inflammables sous l'effet de la chaleur. Ex : feu d'une bougie) ou par braise (feu profond, dans l'âme des matériaux poreux. Ex : charbon de bois).
- **Feu de classe B** : feux de liquides. L'intensité de ces feux est proportionnelle à la surface du liquide en contact avec l'air. Les liquides inflammables sont plus dangereux quand leurs points éclair (température minimale à laquelle ils émettent des vapeurs inflammables) sont plus bas. Exemples de points éclair : Essence : -45°C ; Diesel : 70°C
- **Feu de classe C** : feux de gaz. Les gaz inflammables ne peuvent brûler que s'ils sont mélangés avec l'air dans certaines proportions (Exemple : domaine d'inflammabilité de l'hydrogène de 4 % à 75 %).
- **Feu de classe D** : feux de métaux, comme le phosphore.
- **Feu de classe F** : feux des auxiliaires de cuisson (huiles, graisses, etc...).

ET L'EXPLOSION ? C'EST L'INFLAMMATION QUASI INSTANTANÉE DE LA MATIÈRE, DÉVELOPPANT AINSI UNE TRÈS GRANDE PUISSANCE !



FEU, CLASSES & PROPAGATION



2. PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES INCENDIES

SAVOIR RECONNAÎTRE, RÉAGIR OU ÉLIMINER LES RISQUES D'INCENDIE

La plupart des incendies sont le résultat d'opérations mal maîtrisées (ex : travail par point chaud) ou d'installations défectueuses (principalement les installations électriques). Ce manque de maîtrise peut entraîner la perte des personnes ou des biens. Tous les feux peuvent être facilement maîtrisés s'ils sont pris à temps, et que les outils appropriés d'extinction sont à portée de main.

ÉTAPES À RETENIR QUAND UN INCENDIE SE DÉCLARE :

- Gardez votre calme, déclenchez l'alarme, ou criez si nécessaire ;
- Si vous faites partie des équipes d'intervention, essayez d'éteindre le feu, sinon suivez les consignes d'évacuation ;
- Appelez les pompiers si le feu ne peut pas être facilement et rapidement éteint.

ASSUREZ-VOUS DE SAVOIR CE QUI SUIT :

- Le numéro de téléphone des pompiers ;
- L'emplacement de la rue transversale la plus proche pour donner les indications au service incendie ;
- L'emplacement des extincteurs et la manière de les utiliser ;
- Comment évacuer la zone de travail.

DES MESURES POUR PRÉVENIR LES INCENDIES :

- Maintenir la zone de travail propre et en ordre ;
- Mettre en place et respecter les consignes d'exploitation et consignes de sécurité à proximité des zones à risques ;
- Éviter la proximité entre les matières combustibles et les sources d'énergie (ex : stocks à proximité des armoires électriques ou en contact avec l'éclairage)
- Respecter les consignes de stockage mentionnées dans les fiches de sécurité des produits ;
- Faire contrôler régulièrement l'installation électrique par un organisme agréé.

LES NUMÉROS D'URGENCE SONT-ILS AFFICHÉS DANS L'ENTREPRISE ? LES CONNAISSEZ-VOUS ?



**PRÉVENTION ET LUTTE
CONTRE LES INCENDIES**



3. QUELLES SONT LES TECHNIQUES D'EXTINCTION ? COMMENT UTILISER LES MOYENS DE PROTECTION ?

SÉCURITÉ EN ÉVEIL, ACCIDENTS EN SOMMEIL

Les techniques d'extinction ont pour but de briser le triangle de feu, c'est-à-dire d'empêcher la combinaison des trois éléments du triangle : combustible, comburant et énergie. Ces techniques sont mises en œuvre grâce à des agents extincteurs (substance ayant la capacité d'éteindre le feu), qui sont projetés vers le foyer du feu grâce à un dispositif appelé moyen de protection, ou moyen de lutte contre l'incendie.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES D'EXTINCTION ?

- Refroidissement : technique consistant à absorber une grande partie de la chaleur dégagée par le feu, pour l'empêcher d'entretenir la réaction. Exemple : extinction du feu par l'eau.
- Isolement : technique consistant à isoler le combustible du comburant. Exemple : utilisation du sable.
- Étouffement : technique consistant à diminuer la quantité d'oxygène dans la zone du foyer de feu. Exemple : extinction par CO2.
- Inhibition : technique consistant à bloquer chimiquement la réaction. Exemple : utilisation de la poudre polyvalente.

QUELS SONT LES TYPES D'EXTINCTEURS, ET COMMENT LES UTILISER ? TYPES :

Les extincteurs peuvent être classés en différentes catégories, en fonction du critère choisi :

- **Par taille** : portatif (2kg, 5kg, 6kg, 9kg, 6l, 9l) ou bien sur roues (50kg ou 45l).
- **Par type de pression** : pression permanente, pression auxiliaire
- **Par agent extincteur** : eau pulvérisée, CO2, poudre polyvalente
- **Par classe de feu** : AB, ABC, BC, ABF, B, D

UTILISATION ?

1. Identifier la classe de feu prédominante.
2. Prendre l'extincteur le plus proche correspondant à la classe de feu.
3. Identifier le type de pression (présence d'un manomètre ou extincteur CO2 => pression permanente, sinon pression auxiliaire).
4. Dégoupiller (tirer la goupille pour libérer la gâchette ou la poignée)
5. Si l'extincteur est à pression auxiliaire, percuter en appuyant sur la poignée.
6. Se diriger vers le feu sans appuyer sur la gâchette, jusqu'à environ 2m.
7. Diriger la buse vers la base du foyer et appuyer sur la gâchette.

QUELS SONT LES TYPES DE ROBINETS D'INCENDIE ARMÉS, ET COMMENT LES UTILISER ? TYPES :

Les Robinets d'Incendie Armés sont des moyens de lutte contre l'incendie sous la forme d'un tuyau (de 30m en général) monté sur dévidoir et équipé d'un diffuseur pour projeter l'eau. Ils peuvent avoir différents diamètres (DN19, 25 ou 33). Ils ne doivent être utilisés que sur des feux de solides (**class A**).

UTILISATION :

1. Ouvrir le robinet d'arrêt.
2. Saisir le RIA par le diffuseur et se diriger vers le foyer.
3. Ouvrir le diffuseur en fonction de la forme du jet souhaité.
4. Attaquer la base du foyer.



Isolement



Étouffement



Inhibition



Refroidissement

**QUELLES SONT LES
TECHNIQUES D'EXTINCTION ?**

**COMMENT UTILISER LES
MOYENS DE PROTECTION ?**



4. CONSIGNATION

**TOOL BOX WAFA PREVENTION
CADENASSEZ : VOTRE VIE EST EN JEU!**

1 – ANALYSE ET COORDINATION

Toute intervention doit préalablement faire l'objet d'une concertation entre l'équipe intervenante et le service utilisateur de l'équipement.

2 - SÉPARATION

Tout équipement sur lequel ou à proximité duquel doit avoir lieu une intervention doit être séparé de toutes les sources d'énergie pouvant provoquer des mouvements, incendies, brûlures, explosions, projections, électrocutions...

La séparation doit impérativement être effectuée par une action directe sur le circuit de puissance ou l'énergie elle-même.

Ne pas oublier les énergies accumulées dans des réservoirs, canalisations, condensateurs, ressorts...

3 - IMMOBILISATION

Les organes consignés doivent être identifiés par des pancartes nominatives de consignation sur lesquelles doivent figurer le nom du consigneur et la date de consignation.

4 - CONDAMNATION

Tout organe qui a permis la séparation d'un équipement de travail de ses sources d'énergie doit être immobilisé en position de sécurité.

Cette condamnation peut être réalisée par verrouillage mécanique, par suppression ou enlèvement de l'organe de connexion, ou par mise en place d'une barrière.

5 - VÉRIFICATION

Avant d'intervenir, il y a lieu de contrôler que l'appareil est bien consigné.

La vérification mécanique = absence d'énergie : tension, pression, mouvement.

- La vérification électrique = absence de tension entre tous les conducteurs (y compris le neutre) et entre chaque conducteur et la terre.
- La vérification processus = absence de pression, d'écoulement... avec contrôle spécifique éventuel (O₂, CO, H₂S...).

6 - IDENTIFICATION

Toutes les coupures doivent être inscrites et signées par le demandeur de consignations et par les exécutants des consignations.

7 – DÉLIMITATION/NOTIFICATION

Délimiter et signaler les zones de travaux.



CONSIGNATION



5. LES ÉCHELLES

WAFÀ PRÉVENTION TOOL BOX

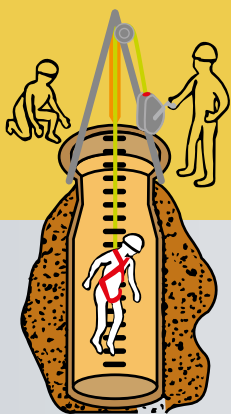
La majorité des accidents enregistrés suite à une chute de hauteur impliquent des échelles ou des escabeaux. Les échelles sont appropriées uniquement pour des travaux de courte durée. Elles sont aussi appropriées pour une utilisation comme moyen d'accès et de sortie. Elles ne doivent être utilisées qu'en dernier recours. Il faut d'abord privilégier les échafaudages fixes, roulants ou les plateformes élévatrices.

POUR POUVOIR RÉDUIRE LE NOMBRE D'ACCIDENTS, IL FAUT PRENDRE LES PRÉCAUTIONS SUIVANTES.

- S'assurer que l'échelle appartient à l'entreprise ;
- S'assurer que la longueur de l'échelle est appropriée (elle doit dépasser d'1m50 de la plate forme de travail) ;
- L'échelle doit former un angle de 75° avec le support sur lequel elle est posée ;
- Avoir toujours au minimum 3 points de contact ;
- Inspecter systématiquement les échelles avant toute utilisation, et signaler tout manquement au manager (fissures, barres endommagées,...)
- Se méfier du sol humide ;
- Ne jamais utiliser des échelles peintes, cela peut cacher les défauts ;
- Ne pas utiliser des échelles endommagées ou défectueuses comportant par exemple :
 - Des fissures ;
 - Des barres manquantes ou desserrées ;
 - Des échelles endommagées ou tordues ;
 - Des signes de scission ou de torsion pour les échelles en bois ;
 - Des signes de corrosion pour les échelles métalliques ;
- Des barres pliées ou des bosses toujours pour les échelles métalliques ;
- Des manquements des antidérapants.
- Ne jamais déplacer une échelle avec une personne dessus ;
- Ne jamais monter l'échelle sur des objets mobiles comme des palettes, un chariot élévateur ou un échafaudage ;
- Ne pas attacher deux échelles ensembles pour créer une plus longue ;
- Ne jamais porter de charge sur une échelle, mais plutôt utiliser un câble de levage ;
- Ne rien porter à la main lors de l'ascension, afin que les deux mains soient libres, et prévoir à cet effet un porte outil attaché au niveau de la taille ;
- Ne jamais couper ou modifier la hauteur d'une échelle ;
- Ne jamais utiliser des cordes ou des fils pour attacher des échelles qui sont à la base sécurisées ;
- Ne jamais utiliser les échelles domestiques pour un usage industriel.



LES ÉCHELLES



WAFA PRÉVENTION TOOL BOX

6. LES ESPACES CONFINÉS

Les espaces confinés peuvent être des espaces mortels.

QU'EST-CE QU'UN ESPACE CONFINÉ ?

Un espace confiné ou clos est un espace fermé ou partiellement fermé, assez grand pour laisser entrer un travailleur. Il n'est pas conçu pour un travail régulier, mais les travailleurs peuvent y entrer pour des tâches ponctuelles telles que l'inspection, le nettoyage, l'entretien et la réparation. Une petite ouverture ou une inaccessibilité de l'accès peuvent rendre l'entrée et la sortie difficile et peut compliquer les procédures de sauvetage.

Les accidents dans les espaces clos sont rares, mais ils peuvent entraîner des blessures graves ou la mort. En effet, les atmosphères dangereuses comme les gaz toxiques ou le manque d'oxygène causent la majorité des décès dans ces espaces, les accidents mortels restants sont causés par des dangers physiques (écrasement ou heurts des travailleurs par des objets,

ou travailleurs ensevelis sous des matériaux). Certains de ces accidents peuvent même entraîner le décès ou des blessures de plusieurs travailleurs, y compris ceux qui tentent de sauver le premier travailleur en situation de détresse.

Les travailleurs n'ont le droit d'entrer dans un espace confiné qu'une fois tous les risques recensés. Ils doivent être formés, et toutes les procédures pour éliminer ou contrôler les risques doivent être suivies (ex : procédure de consignation). Un programme d'accès aux espaces confinés doit être clairement décrit sur le lieu de travail pour que les travailleurs puissent entrer en toute sécurité. Un surveillant doit être en tout temps à l'extérieur de l'enceinte de travail pour signaler le moindre petit problème. Il n'a le droit ni d'entrer ni de secourir.

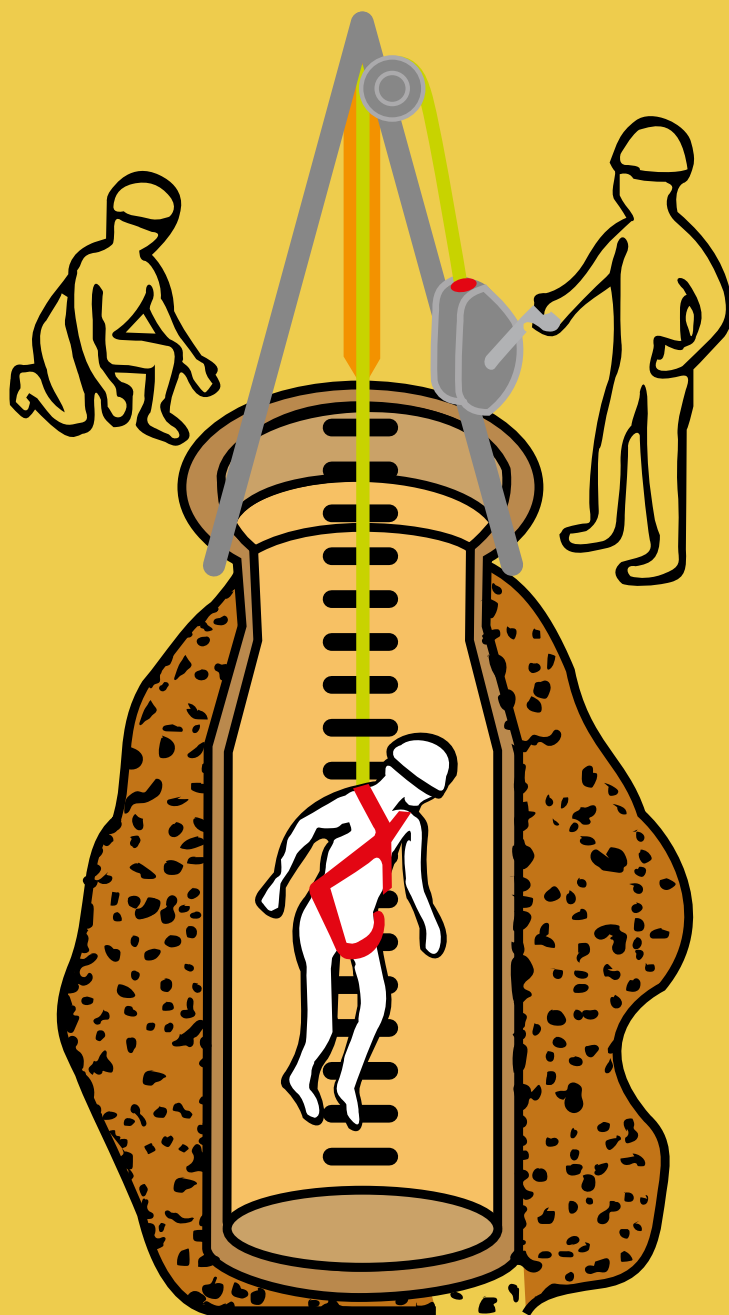
LES ESPACES CONFINÉS SUR LE LIEU DE TRAVAIL

QUELQUES EXEMPLES D'ESPACES CLOS :

Les citernes	Les puits et puisards
Les silos	Les réservoirs de stockage
Les réservoirs d'eau ou autres	Les autres espaces similaires
Les bacs	

EN CAS D'URGENCE

- Ne pas paniquer ! Si le détecteur de gaz donne une alarme, essayer de sortir calmement le plus rapidement possible ;
- Ne pas tenter de récupérer les outils, **SORTEZ !**
- Donner l'alarme, composer le numéro d'urgence de votre entreprise, communiquer l'emplacement et autant de détails que nécessaires ;
- Ne pas tenter de sauver quiconque sans la formation et l'équipement appropriés.



LES ESPACES CONFINÉS

7. RESPONSABILITÉS POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Wafa PRÉVENTION TOOL BOX

LES TRAVAILLEURS

Les travailleurs ont la responsabilité de leur propre sécurité ainsi que celle de leurs collègues.

Les travailleurs doivent :

- Comprendre et suivre les programmes de sécurité et les procédures de travail ;
- Porter des vêtements appropriés et utiliser tous les équipements de protection individuelle requis ;
- Ne pas prendre de risques inutiles et ne pas compromettre les autres travailleurs par des blagues du chahut ;
- Ne pas utiliser des outils cassés, abîmés, ou non conformes, ou des équipements dangereux. Les outils et les équipements dangereux doivent être retirés du service ;
- Restez en dehors du lieu de travail si vos facultés sont affaiblies par la drogue, des médicaments ou de l'alcool ;
- Refuser d'effectuer tout travail qui pourrait causer un préjudice à soi, ou à tout autre employé ;
- Entretenir de bonnes conditions d'ordre et de rangement ;
- Signaler immédiatement toutes les blessures ou premiers soins à la supervision ou à l'employeur.

SUPERVISEURS

Les superviseurs doivent veiller à ce que :

- Tous les travailleurs connaissent et suivent la politique et les programmes SST de l'entreprise
- Les travailleurs soient bien formés et suivent le Système d'Information sur les matières dangereuses utilisées au travail, les procédures de travail sécuritaires, et les règlements et consignes sur la SST ;
- Les lieux de travail soient évalués et les risques éliminés ou réduits au minimum. Si les risques ne peuvent être éliminés, l'employeur doit élaborer des procédures de travail spéciales pour éviter les blessures ou les maladies professionnelles ;

- Les travailleurs portent des vêtements appropriés et les équipements de protection individuels ;
- Les outils, les équipements et les matériaux appropriés soient disponibles et utilisés ;
- Les procédures d'urgence soient élaborées et portées à la connaissance des travailleurs.

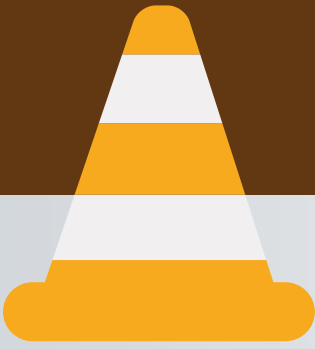
EMPLOYEURS

Les employeurs ont la responsabilité de :

- Développer, mettre en œuvre et maintenir une politique, des objectifs et programmes de santé sécurité, destinés à prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail ;
- Évaluer les risques sur les lieux de travail et prendre les mesures nécessaires pour protéger les travailleurs ;
- Mettre en place un système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail, y compris un module de formation des travailleurs ;
- Planifier la prévention et le travail à faire, veiller à ce que les bons outils, les équipements et les matériaux soient disponibles en cas de besoin sur le lieu de travail ;
- Veiller à ce que les superviseurs forment les travailleurs sur les pratiques et les procédures de travail sécuritaires ;
- Fournir les services, les équipements et la formation pour les premiers soins ;
- S'assurer en continue de la conformité aux exigences de la réglementation relative à la santé et la sécurité au travail.

A stylized illustration of a hand holding a magnifying glass. The hand is light-skinned and is wearing a blue sleeve with a white cuff. The magnifying glass has a dark blue handle and a circular lens. Inside the lens, the text 'RESPONSABILITÉS POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL' is written in white, bold, uppercase letters. The background is a solid yellow color.

**RESPONSABILITÉS
POUR LA SANTÉ ET
LA SÉCURITÉ AU
TRAVAIL**



8. RAPPORTER LES INCIDENTS NOUS AIDE À APPRENDRE

WAFÀ PRÉVENTION TOOL BOX

Rapporter un incident nous aidera à prévenir un événement similaire qui peut être plus grave.

Nous avons tous été confrontés, ou témoins d'un « **quasi-accident** », des situations ou des actes dangereux en milieu de travail.

Nous sommes conscients que ceci pourrait provoquer un incident, ou même une blessure grave. Pour éviter à ce que cela ne se reproduise, certaines mesures correctives doivent être prises.

Si nous sommes incapables de remédier à ces problèmes nous-mêmes, il est de notre devoir de les signaler au moins à notre supérieur hiérarchique direct, ou à la personne de contact (pour les entreprises extérieures)..

Tout le monde doit participer à ce processus de communication. Signaler une situation dangereuse peut sauver une vie.

Ce qui compte, c'est de trouver une solution, pas une personne à blâmer.

POURQUOI DEVRIONS-NOUS SIGNALER LES INCIDENTS ?

- Pour nous aider à identifier les mesures correctives ;
- Pour nous aider à éviter des problèmes similaires/incidents potentiels. ;
- Pour nous aider à renforcer nos procédures et instructions.

L'objectif de signaler un incident n'est pas de trouver quelqu'un à blâmer ou à sanctionner, mais d'aider à éliminer les risques et rendre nos postes de travail plus sûrs.

QUESTIONS POUR SUSCITER LA DISCUSSION

Avez-vous déjà assisté à un « quasi-accident » ?

- Décrivez-le ;
- Quelles sont causes à l'origine de cet événement ?
- Avez-vous fait quelque chose ?

La signalisation des situations dangereuses, fait partie de votre travail ? Pourquoi ?

Savez-vous qui avertir en cas de danger ?



**RAPPORTER LES INCIDENTS
NOUS AIDE À APPRENDRE**

9. LA MANUTENTION MANUELLE



Wafa PRÉVENTION TOOL BOX

La manutention manuelle est une cause courante de blessures musculosquelettiques (blessures au dos, aux tendons, aux ligaments, ou aux muscles...).

Pour éviter cela il faut considérer ce qui suit :

- Toujours penser à utiliser des méthodes de manutention mécanique au lieu de la manutention manuelle (comme des chariots élévateurs, des ponts roulants,...);
- Connaître ses capacités individuelles ;
- Savoir si l'on peut gérer la charge seul, ou s'il y a besoin d'aide ?
- Avoir un itinéraire clair avec un bon éclairage.

Les contrôles à effectuer avant toute opération de levage :

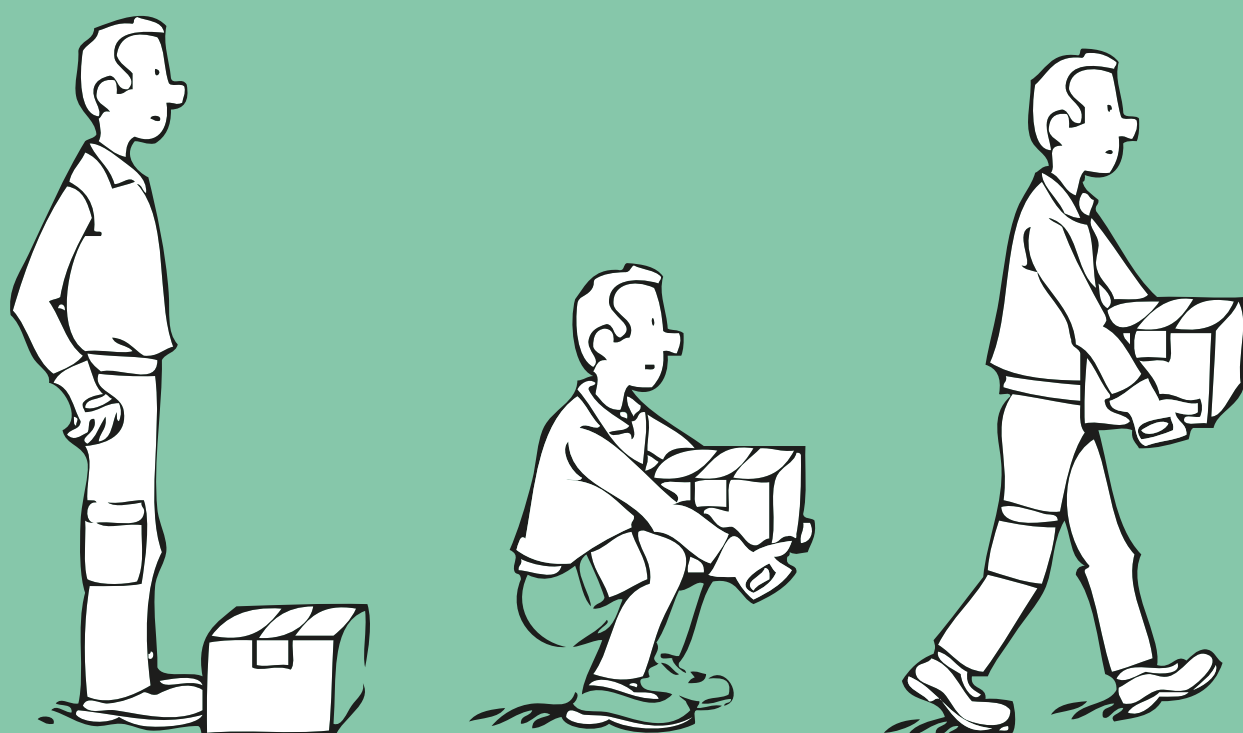
- Vérifiez toujours que vous connaissez le poids de la charge avant de la soulever ;
- Portez des gants de protection contre les coupures et les perforations ;
- Portez des chaussures de sécurité pour vous protéger contre la chute de charges ;
- Effectuez un essai de levage en faisant basculer le poids d'un côté à l'autre.

Au moment du levage :

- La charge doit être près du corps, les pieds à la largeur des hanches, légèrement vers l'avant pointant dans la direction de l'itinéraire à emprunter ;

- Pliez vos genoux et gardez le dos droit ;
- Obtenez une bonne prise sur la charge ;
- Respirez avant de soulever afin de soutenir la colonne vertébrale ;
- Tenez la charge près de votre corps ;
- Soulevez lentement et en douceur ;
- Pour le levage à deux ou plus, une personne doit coordonner l'opération.
- Ne portez pas une charge trop loin de votre corps ;
- Ne transportez pas une charge qui bloque votre vision ;
- Évitez les pivotements, les extensions et les mouvements brusques ;

De cette manière, nous espérons être en mesure de réduire le nombre d'accidents et d'incidents sur site liés à la manutention manuelle.



LA MANUTENTION MANUELLE



10. LA CIRCULATION EN ENTREPRISE

**A TOUT MOMENT, ET EN TOUTES CIRCONSTANCES,
IL FAUT VOIR ET ÊTRE VU**

Un grand nombre d'accidents et de décès se produit chaque année en raison d'un plan de circulation inadéquat. Voilà pourquoi il est si important de mettre en place et de respecter les différents plans pour les piétons et les engins.

LE PLAN DE CIRCULATION

Dans un premier temps, un contrôle quotidien des engins doit être instauré. Tous les conducteurs doivent vérifier que les rétroviseurs, les feux, les dispositifs sonores et les caméras (si elles sont installées) sont entièrement fonctionnels. Les conducteurs doivent signaler immédiatement tout défaut constaté au superviseur.

Quant aux engins utilisés occasionnellement, pour lesquels il n'y pas de responsable direct, il faudra désigner une personne en charge dudit contrôle, ou mettre en place une instruction pour que toute personne désirant travailler avec ce matériel le fasse contrôler obligatoirement dans un premier temps.

Avant de démarrer l'engin, les conducteurs doivent s'assurer à travers les rétroviseurs ou même physiquement, que la zone est dégagée de toute présence humaine, et ne pas considérer que le simple bruit du moteur est suffisant pour avertir les piétons.

Aussi, il est obligatoire que tous les conducteurs d'engins respectent la signalisation du site et des voies de circulation et, empruntent les itinéraires à sens unique préalablement définis.

LES PIÉTONS

Quant aux piétons, ils doivent être extrêmement vigilants et se tenir loin des engins, quand un déplacement doit être fait dans la zone de circulation des engins. Les piétons doivent toujours être

visibles en portant des vêtements à haute visibilité en tout temps, mais aussi utiliser tout leurs sens pour voir et être vus par les conducteurs d'engins.

Pour les déplacements à proximité des unités de production, les piétons doivent toujours se tenir à l'écart, s'assurer que l'opérateur de la machine les a vus, en accusant réception à leur signal de présence, et attendre sa permission de passage.

LES MARCHES ARRIÈRE SUR LE SITE

Tous les conducteurs d'engins amenés à faire des manœuvres de marche à arrière doivent être formés et habilités à le faire. Il faut aussi s'assurer que ces manœuvres se font à une vitesse appropriée.

Il ne faut jamais laisser les chauffeurs livreurs des entreprises extérieures faire ces manœuvres sur votre site sans la présence d'un superviseur des travaux pour les assister. Il ne faut pas oublier que votre environnement lui est étranger.

Si vous n'êtes pas superviseur des travaux, ne donnez jamais de signaux aux conducteurs d'engins, sauf en cas d'extrême urgence.



LA CIRCULATION EN ENTREPRISE

WORK PERMIT
REJECTED

WORK PERMIT
APPROVED

WORK
PERMIT

11. LES PERMIS DE TRAVAIL

SÉCURITÉ EN ÉVEIL, ACCIDENTS EN SOMMEIL

Un permis de travail est un document écrit et délivré pour permettre l'exécution d'une tâche spécifique, pendant une période de temps précise, et dans une zone définie. Chaque travail à risque doit être dûment autorisé par un permis de travail.

Le permis de travail est délivré par une personne habilitée et qualifiée. Lorsque les travaux sont terminés, le responsable du permis le ferme en s'assurant que les travaux ont été réalisés conformément à ce qui a été demandé, et en le signant.

Chaque permis de travail précise les risques pour le personnel, ainsi que les mesures de sécurité à respecter pendant l'exécution du travail décrit dans le permis.

Tout travail qui, en raison de sa nature ou de la zone où il doit être effectué, crée ou peut créer un risque pour les travailleurs, l'équipement, l'environnement et/ou la production, doit faire l'objet d'un permis de travail (notamment les travaux où le contact avec une énergie ou une matière dangereuse est possible).

DÉLIVRANCE DES PERMIS

Au minimum, le permis de travail doit :

- Indiquer l'heure et la date de délivrance ainsi que la période durant laquelle les conditions décrites dans le permis s'appliquent ;
- Désigner la zone opérationnelle et l'équipement sur lequel le travail sera effectué ;

Fin des travaux

À la fin de la période de travail autorisée, le collaborateur qui a demandé un permis doit signer le permis et le retourner à la personne qui le lui a délivré. Une inspection des lieux de travail peut être exigée, selon la nature du travail exécuté.

AVANT DE SIGNER LE PERMIS À LA FIN DES TRAVAUX, LE COLLABORATEUR DEMANDEUR DU PERMIS DOIT S'ASSURER QUE LA ZONE DE TRAVAIL A ÉTÉ LAISSÉE EN SITUATION SÛRE ET QU'AUCUN AUTRE TRAVAIL N'Y SERA EFFECTUÉ JUSQU'À LA DÉLIVRANCE D'UN NOUVEAU PERMIS.

- Mentionner toutes les substances dangereuses dans la zone de travail qui pourraient affecter la santé et la sécurité des travailleurs ;
- Confirmer que la zone de travail a été préparée et inspectée pour l'exécution des travaux en toute sécurité ;
- Spécifier toutes les mesures de sécurité et le matériel de sécurité nécessaire ;
- Lister les EPI spécifiques qui doivent être portés.

EXPLICATION ET AFFICHAGE

Avant le début des travaux spécifiés dans le permis de travail, la ou les personnes impliquées dans l'exécution des travaux doivent prendre conscience des conditions définies dans le permis. Le permis est ensuite affiché dans la zone de travail.

DURÉE ET RÉVOCATION DU PERMIS

Tous les permis de travail ne sont valides que durant la période indiquée sur le permis.

Tous les permis sont automatiquement annulés en cas d'alarme générale ou en cas de non conformité aux règles de sécurité. En cas d'annulation d'un ou de plusieurs permis, il faut demander et obtenir de nouveaux permis avant de poursuivre les travaux.

**WORK PERMIT
REJECTED**

**WORK PERMIT
APPROVED**

**WORK
PERMIT**

LES PERMIS DE TRAVAIL



12. ORDRE ET RANGEMENT

UNE PLACE POUR CHAQUE CHOSE ET CHAQUE CHOSE À SA PLACE

Un bon « ordre et rangement » donne une représentation visuelle souhaitable de la façon avec laquelle nous gérons notre quotidien. Les avantages de la bonne gestion dans le milieu de travail vont beaucoup plus loin que les avantages visuels. La sécurité des travailleurs, l'efficacité des processus, la qualité des produits et des services, et la gestion des coûts sont autant d'avantages d'une maîtrise efficace de l'ordre et du rangement sur les lieux de travail.

C'est un processus qui doit être maintenu quotidiennement, et parallèlement au fonctionnement normal de l'entreprise. Il faut respecter les règles de rangement et l'emplacement de chaque chose. Tout devrait être à sa place.

Ci-dessous quelques lignes directrices importantes pour aider à maintenir un lieu de travail organisé, sécuritaire, propre et efficace :

1. Ne jamais garder des outils obsolètes ou endommagés, ainsi que des équipements et des fournitures dans la zone de travail. La zone de travail ne devrait contenir que ce qui est nécessaire pour effectuer le travail ;
2. S'assurer que les outils et fournitures de nettoyage adéquats soient disponibles pour la zone en tout temps. Ces fournitures doivent être facilement accessibles ;
3. Ne ranger à proximité que les outils et le matériel utilisés à des fréquences horaires et journalières. Ceux qui sont utilisés à une fréquence plus faible ne doivent pas être aussi proches, et devraient être rangés pour ne pas encombrer la zone de travail.
4. Éviter les armoires avec des portes et des tiroirs. Ce type de stockage ne permet

pas de voir le contenu. L'objectif est de visualiser les outils, équipements ou fournitures disponibles ou manquantes.

5. Utiliser des étagères inclinées d'un rebord sur la partie inférieure. Cela va empêcher les objets d'être oubliés et l'accumulation de la poussière. Souvenez-vous « Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place »
6. Étiqueter et utiliser des codes couleurs aussi souvent que possible. Cela supprime les erreurs d'interprétation. Essayez de créer une gestion visuelle de la zone de travail : signalisation du plancher, zones de circulation, etc... et utiliser des étiquettes avec des grandes lettres ;
7. Assurer la disponibilité des conteneurs dans des lieux adéquats pour les déchets qui sont générés par les travaux ;
8. Enfin, établir un calendrier de nettoyage, reconstituer les stocks et contrôler la zone. Vérifiez si tout le monde dans la zone de travail comprend et applique les règles. Mettre en place un programme de vérification avec les manager pour réussir le projet.

QUESTIONS POUR SUSCITER LA DISCUSSION

- Pourquoi est-il avantageux d'utiliser des étagères inclinées et des unités de stockage ?
- Pourquoi les rôles et les responsabilités sont importants à l'établissement d'un bon programme d'ordre et de rangement ?



ORDRE ET ARRANGEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

Entreprise :..... Département/services/Chantier	
Animé par :	Date :..... Heure début :.....

Nom du participant	Signature	Nom du participant	Signature

Rappel des accidents et incidents
--

Action	Responsable	Date de clôture	Signature

Responsable du département	Responsable
-----------------------------------	--------------------

